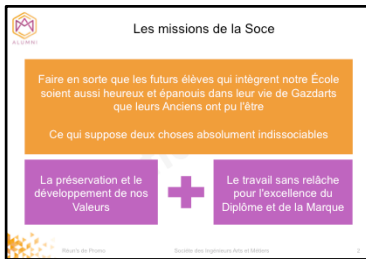




Information et Contexte sur la suspension de la
Convention

Avril 2016

Arts & Métiers ParisTech



Il est important de resituer les missions de la Soce pour comprendre que tous les Archis sont impliqués directement s'ils oeuvrent, ou indirectement en tant que membre de la Soce.

Les deux missions fondamentales sont complémentaires et indissociables :

- La préservation et le développement de nos Valeurs : si les PGs ont en charge la transmission de nos Valeurs, c'est l'ensemble de la Communauté qui est porteuse de nos Valeurs et qui doit les afficher fièrement. C'est dans ce cadre que l'Assemblée Générale de la Soce a validé un travail mené avec les PGs pour formaliser quelques mots principaux qui caractérisent nos Valeurs. D'autres auraient probablement pu être trouvés par tel ou tel. Le principal est que ces valeurs se retrouvent désormais dans le Carn's de Trad's et dans les nouveaux statuts de la Soce en cours de validation par le Conseil d'Etat. Pour mémoire, voici les 10 mots qui ont été arrêtés :

- ✓ Solidarité ;
- ✓ Altruisme ;
- ✓ Respect ;
- ✓ Travail ;
- ✓ Exemplarité ;
- ✓ Ouverture ;
- ✓ Responsabilité ;
- ✓ Ethique ;
- ✓ Engagement ;

Ces Valeurs sont complétées par des engagements que voici :

1. Je respecte l'Autre quels que soient son âge, ses origines, ses croyances ou convictions, comme j'aimerais être respecté ;
2. Je contribue au respect mutuel entre tous les membres de la Communauté Gadzarts dépositaire de nos Valeurs, qu'ils soient Archis pour accompagner ou Anciens pour transmettre, quel que soit leur TBK d'origine ;
3. Je respecte nos Valeurs et nos Traditions qui les pérennisent et je m'engage à contribuer à leurs évolutions, sans les altérer, et à les défendre pour perpétuer notre Fraternité ;
4. Je dois comprendre et transmettre les Valeurs humaines inaltérables de nos Traditions par des pratiques régulièrement adaptées avec pertinence ;
5. Je respecte l'École, le corps enseignant, les personnels techniques et administratifs, celles et ceux qui concourent à ma formation par leur enseignement ou par leur soutien logistique ;
6. Je suis acteur de ma formation ;
7. Je respecte les lieux qui sont mis à ma disposition ;
8. Je suis solidaire et contribue aux actions collectives, citoyennes et d'entraide menées par les Gadzarts ;
9. Je défends l'image de mon école et des Gadzarts par des comportements toujours honorables en toutes circonstances ;

Les « contributions » en 2015 de la Communauté Arts & Métiers à l'École et aux PGs	
Fonctionnement de l'École : 55 000 K€ Salaires de l'École : 65 000 K€	Arts & Métiers École : 300 K€ PGs : 2 735 K€
Arts & Métiers École : 150 K€ PGs : 2 655 K€ 2 000 Bénévoles Financements divers, dont image de marque : 150 K€	École Budget 2015 de 1,4 M€ 300 K€ dépensés en 2015
PGs Subventions des projets PGs : 200 K€ Prêts d'honneur : 165 K€ Bourses et prix : 240 K€ Promo A&M : 50 K€ Resid's Paris : 2 M€	PGs Bourses : 450 K€ Resid's Angers et Paris : 2 M€ Prix : 15 K€ Subventions des projets PGs : 50 K€ Projets spécifiques (Foy's Angers, Salle de sport Kin...) : 220 K€
ARTS 13 000 K€	Taxe d'Apprentissage 3 000 K€

A ce jour, la Soce contribue principalement au développement de l'École au travers de l'implication de ses 2 000 bénévoles. Sur la plan financier, seuls quelques investissements symboliques apparaissent en 2015 : un CRM mis à disposition, ainsi que les travaux sur la marque Arts et Métiers. La Soce détient la marque Arts & Métiers depuis 1997, marque verbale, et détient les droits sur la marque semi figurative représenté par le dernier logo et ses déclinaisons. Nous en concédons l'usage à l'École, à la Fondation et aux activités des Elèves. Pour ces deux derniers acteurs, les logos adaptés ont été déposés à l'INPI et la Soce a concédé simultanément leur usage de sorte à ce qu'il soit protégé et mis à disposition.

La Fondation a ouvert une ligne budgétaire de 1,4 M€ en 2015 : seuls 300 K€ ont été dépensé par l'École malgré les relances incessantes de la Fondation. A noter que la suspension de convention entre l'École et la Soce n'a aucun impact sur les activités de la Fondation auprès de l'École, dans le cadre de son statut de Fondation d'Intérêt Général.

En 2015, la Soce a consacré 2,655 M€ aux Elèves autour de :

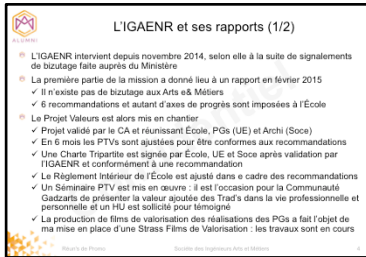
- Subventions pour les projets mis en œuvre par les PGs : cette enveloppe de 200 K€ est gérée par les DSCs (Délégués de la Soce auprès des Campus : ils sont en charge de la médiation entre École, PGs et Soce, en particulier dans le cadre de nos Trad's. Ils ont autour d'eux un CCV pour Comité Communauté Valeurs, constitué d'Archis étant prêt à conseiller les PGs sur leur demande sur tous projets, dont la PTV évidemment) ;
- 165 K€ de prêts d'honneur ;
- 240 K€ de bourses et prix ;
- 50 K€ de Promo A&M ;
- 2 M€ engagés pour la rénovation de la Resid's de P3.

La suspension de la convention École – Soce n'a aucun impact sur les budgets alloués aux PGs : sont fournies en annexes la convention ainsi que a déclinaison opérationnelle de sa suspension.

La Fondation consacre 2,735 M€ aux PGs :

- Des bourses à hauteur de 450 K€ ;
- 2 M€ engagés dans le cadre de la rénovation de la Resid's P3 et de la construction de la Resid's d'Angers ;
- Des prix à hauteur de 15 K€ ;
- Des subjections pour les projets des PG à hauteur de 50 K€, en complément de celle de la Soce sur le même thème ;
- La réalisation de projets spécifiques comme le Foy's d'Angers et la salle de sport de Kin, pour un montant de 220 K€.

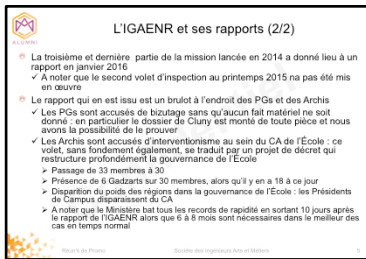
La suspension de la convention École – Soce n'a aucun impact sur l'engagement de la Fondation auprès des PGs.



Le projet Valeurs animé par la Soce pour le compte des trois acteurs École, PGs et Archis a permis de faire rentrer les PGs dans une spirale vertueuse de progrès. La mission autour de ces trois acteurs s'est terminée à la fin des PTVs 2015 en novembre. Le bilan a été positif comme en témoigne le document présenté au CA et qui est joint en annexe à cette présentation.

Il a été convenu avec les PGs que des progrès restaient à réaliser dans l'organisation et l'animation de la PTV pour donner plus de sens aux actions menées, de nombreux témoignages mettant en exergue que la forme avait pris le pas sur le fond. L'accompagnement de la Soce, en tant que regard extérieur et conseil dans le cadre d'une demande des PGs, continue au travers des CCVs au plus près de chaque Tabagn's. Les travaux sont planifiés jusqu'à juin 2016. Ils pourraient continuer plus longtemps à la demande des PGs.

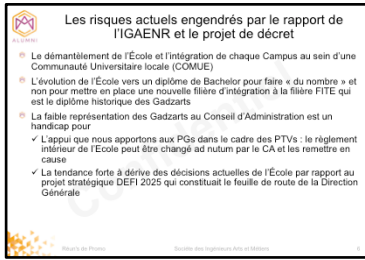
Si les PGs sont responsables de la PTV, la Communauté Gadzarts dans son ensemble est garante des Valeurs des Gadzarts : c'est à ce titre qu'elle est un maillon essentiel des réflexions et travaux menés par les PGs, en tant simplement que force d'accompagnement.



La situation actuelle de remise en cause de la gouvernance de l'École a été longuement préparé et n'a pas souffert d'amateurisme dans son organisation :

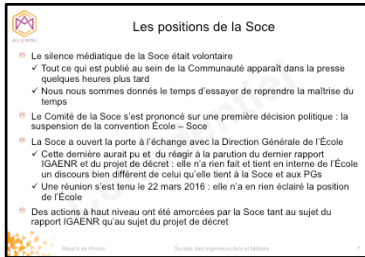
- Les évènements s'enchaînent à une vitesse folle ;
- La campagne presse a été préparé de longue date : elle arrive, comme le rapport, la veille d'un CA très important devant en particulier évoquer la situation économique de l'École qui ne peut qu'inciter à des questions.

Le rapport est à charge sans pour autant produire d'éléments factuels incontestables et comporte plusieurs erreurs incontestables. Le projet de décret peut constituer une porte ouverte pour le démantèlement de l'École et une absorption de chaque Tabagn's par la Communauté d'Université locale (COMUE) faisant ainsi exploser le caractère unique de l'École, ses moyens associés, son positionnement historique, son histoire et ses capacité à former des Gadzarts, Ingénieurs qui ont participé et animé le développement industriel de la France et à l'ascension sociale.



Le Bachelor avait pour vocation initiale de préparer au concours FITE en élargissant le recrutement au Bacheliers STI2D qui prépareraient le concours en 3ans. L'élargissement quantitatif sans financement adéquat créé une ponction de moyens au détriment de la formation FITE, avant que l'on ait un retour factuel sur la qualité réelle de cette formation. Un effet de mode qui détourne l'école de la recherche de qualité.

Initialement, et dans l'esprit du projet Stratégie 2015 – 2025, 2/3 à ¾ des Bachelors devaient rejoindre la FITE. La pédagogie devait être construite dans cette optique. Ceux qui n'y parvenaient pas avait un diplôme leur permettant de rebondir dans la vie active. Aujourd'hui, l'École annonce 20 % à 30 % dans le meilleur des cas de Bachelors pouvant rejoindre la FITE...



La suspension de la convention École – Soce a fait l’objet d’une décision sans voix contre, 8 abstentions et une large majorité de 27 voix pour.

C’est une décision politique qui n’a aucun impact sur les investissements et l’accompagnements de la Soce auprès des PGs. Cette décision a un impact anecdotique sur le plan financier auprès de l’École (cf. Les planches précédentes). Elle a un impact psychologique à moyen terme sur l’implication des Archis dans les Laboratoires au travers des projets confiés à ARTS (Anciennement SERAM) dont le chiffre d’affaires est de 13 M€ et au travers de taxe d’apprentissage qui pourrait être touchée par des Archis en perte de confiance vis-à-vis de l’École. A court terme, toutes les activités de travail collaboratif avec l’École sont suspendues, entre autres, les travaux menés autour du mécénat.

Les documents décrivant les implications opérationnelles de cette décision sont joints à cette présentation.

Une FAQ a été réalisée avec le Comité pour appréhender les motivations et les implications de la suspension : la voici.

Qu'est-ce que cette convention ?

Cette a été validé par le Comité puis signée le 23-09-2015

Elle régit les relations entre la Soce et l’École en réponse aux critiques d’ingérence

Pourquoi suspendre la convention ?

C’est une décision politique et conservatoire dans le contexte que vous connaissez : la Soce est attaquée par le Ministère sur son « influence excessive »

En de telles circonstances, nous ne pouvons que prendre du recul par rapport aux évènements et nous donner le temps de la réflexion et de la réinstauration de relations « normales » la Direction Générale de l’Ecole

Durée de la suspension ?

Jusqu’à la réinstauration de relations « normales » avec l’École

Jusqu’à que le Conseil d’Administration confirme que nous pouvons agir ensemble dans le cadre de l’objet de la convention (Article 1)

Comment revenir aux relations normales ?

Cf. point précédent

Quelles sont les conséquences pour l'école ?

Les éléments chiffrés sont décrits précédemment

Le financement en direct de la Soce est faible à courte terme

La Communauté peut se désintéresser de l’École et chaque Archi peut réorienter la taxe d’apprentissage ou les missions de recherche confiées à l’École

Sur ce dernier point la Direction Générale de l’École prétend qu’elle n’a pas besoin de nous. Nous ferons une estimation chiffrée de notre aide : ne serait-ce que

 Transformer cette situation en opportunité

- ❖ La crise à laquelle nous devons faire face peut constituer une opportunité pour relancer la dynamique de progrès qui a été engagée depuis plusieurs années
- ❖ Plusieurs axes de travail sont envisagés, mettant à contribution l'ensemble de la Communauté Gadzarts (Au travers de toutes ses structures)
 - ✓ Continuer à aider et accompagner les PGs dans le cadre du développement de leur vie associative
 - ✓ Lancer une vaste étude pour mieux appréhender et communiquer sur les besoins de l'industrie
 - ✓ Développer la marque Arts & Métiers et utiliser la communication au sens large du terme, ceci incluant la révolution digitale
 - ✓ Organiser et développer le lobbying
 - ✓ Accompagner les entrepreneurs Gadzarts
- ❖ Cette approche, à plus long terme, va demander la conception d'un projet de changement nous avons l'ambition de finir une première phase d'ingénierie pour un prochain Comité Socce à définir et une Assemblée Générale

Mars 2020 Quelle est l'opportunité de la crise?

Serait-ce l'occasion d'imaginer une « renaissance » en imaginant un processus permettant (entre autres, mais non limité à) :

- Une communication plus interactive avec les PGs ;
- Une aide dirigée plus directement vers les PG's, les profs et le labos ;
- Un mode de partage et d'adhésion à nos valeurs des autres formations ENSAM ;
- De créer un réel incubateur performant
-

Nous sommes convaincus que nous devons saisir une telle opportunité